

**Module de spécialisation dans le cadre  
de la formation CAFERUIS**

« **direction de structure pour personnes âgées** »

Concerne uniquement l'IRTS Nouvelle-Aquitaine, pour des personnes en cours de formation CAFERUIS ou titulaires du diplôme CAFERUIS  
**Inscription sous réserve d'un nombre de places suffisant.**

---

Merci de bien vouloir retourner avant le **9 octobre 2018**

**à l'adresse suivante**

IRTS Nouvelle-Aquitaine  
Assistante de la formation CAFERUIS  
9 avenue François Rabelais - BP39  
33401 Talence

**Les éléments suivants :**

Pour les stagiaires inscrits en formation CAFERUIS à l'IRTS Nouvelle-Aquitaine

- le bulletin d'inscription à la formation ci-joint dûment complété et signé,
- le règlement par chèque à l'ordre de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine, ou un accord ou un engagement de prise en charge financière du coût de la formation,

Pour les personnes titulaires du diplôme CAFERUIS ou stagiaires CAFERUIS en cours de formation dans un autre centre

- le bulletin d'inscription à la formation ci-joint dûment complété et signé,
- la photocopie du diplôme CAFERUIS ou l'attestation de formation en cours
- 1 photo d'identité avec nom et prénom inscrits au dos.
- le règlement par chèque à l'ordre de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine, ou un accord ou un engagement de prise en charge financière du coût de la formation,
- un règlement de 52 € relatif aux frais administratifs

**Module(s) de spécialisation C.A.F.E.R.U.I.S.  
« direction de structure personnes âgées »  
(70h)**

Date d'entrée en formation : .....

Mr  Mme Nom : .....

Nom de naissance : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

N° Portable : ..... Téléphone fixe : .....

Email : .....

Nationalité : ..... Date de naissance : .....

Ville de naissance : ..... Code postal : ..... Pays, si hors France : .....

Reconnaissance MDPH

Intitulé du diplôme le plus élevé ..... Niveau.....

**Situation actuelle :**

Demandeur d'emploi  Salarié  Etudiant  Autre (préciser) : .....

**Pour les salariés, merci de préciser :**

**Lieu de travail :**

Nom de l'employeur : .....

Adresse complète : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Poste occupé : .....

Nom et fonction du responsable : .....

**Organisme gestionnaire / siège social employeur (à compléter uniquement si différent du lieu de travail) :**

Nom : .....

Adresse complète : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Nom et fonction du responsable : .....

**Type de contrat de travail :**

C.D.I.  C.D.D.  Contrat de Professionnalisation  Autre (préciser) .....

Si contrat à durée déterminée, indiquer la date de fin du contrat :

## Prise(s) en charge financière(s) de la formation :

Employeur

*(cachet et signature du responsable de l'établissement, obligatoires en bas de ce document)*

Nom de son OPCA : .....

Adresse de facturation : .....

.....

Personne à contacter : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Vous-même *(joindre une lettre d'engagement datée et signée)*

Une facture sera adressée directement à l'adresse indiquée en 1<sup>o</sup> page

Autre(s) financement(s) (OPCA , Pôle Emploi, Agefiph, etc...)

*Joindre obligatoirement les justificatifs*

**Organisme 1** ..... Montant pris en charge .....

Adresse de facturation : .....

.....

Personne à contacter : .....

Téléphone : ..... Email : .....

**Organisme 2** ..... Montant pris en charge .....

Adresse de facturation : .....

.....

Personne à contacter : .....

Téléphone : ..... Email : .....

---

## Signatures

Stagiaire :

à : ..... le : ...../...../.....

Signature

Employeur (si financeur) :

à : ..... le : ...../...../.....

Signature, cachet, nom et fonction du signataire

---

## Conditions

1 – L'entrée en formation est effective :

- après accord écrit de son financement par un tiers (employeur, OPCA, Pôle emploi, etc....) ou par le stagiaire lui-même
- après la signature de la convention de formation
- après réception de ce bulletin d'inscription au plus tard un mois avant le début de la formation, sauf indication contraire

2 – Les frais d'inscription donnent droit à l'accès et à la participation à la formation

3 – L'inscription est valable pour la durée totale de la formation

4 – Toute formation commencée sera facturée au prorata du temps de formation suivi et des frais pédagogiques et administratifs engagés

5 - Toute heure de formation dispensée est due. En cas d'absence injustifiée, l'IRTS facture ces heures à l'employeur ou au stagiaire selon le cas. L'IRTS ne peut être tenu pour responsable de l'absence du stagiaire.